

21^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(19-30 janvier 2015)

Kirghizstan

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le lundi 19 janvier 2015 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais saluer Monsieur le vice premier ministre de la République Kirghize ainsi que la délégation du Kirghizstan.

La France salue la ratification par le Kirghizstan du Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

La France souhaiterait, par ailleurs, faire les recommandations suivantes au Kirghizstan :

- Prendre toutes les mesures nécessaires afin de lutter efficacement contre la torture et autres mauvais traitements, en particulier dans les domaines policier et pénitentiaire ;
- Veiller à ce que la justice fonctionne de manière indépendante et dans le plein respect des normes internationales en la matière ;
- Veiller au respect de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et de la liberté d'association ;

- Prendre toutes les mesures nécessaires afin de lutter efficacement contre toutes les formes de discrimination ;
- Remettre une invitation permanente à toutes les procédures spéciales et accepter toutes les visites des Rapporteurs spéciaux ;
- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Je vous remercie./.